

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation  
5 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit mars à 18h30  
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance  
**18 mars 2025**

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémy Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Catherine Letellier, Corentin Riou, Laurent Weinreich Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Anne-Claire Poignard, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice :	29
Présents :	22
Pouvoir :	4
Votants :	26

Excusés : Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin, Delphine Besson,

Absents : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot,

Pouvoirs :

Sylvestre Gout, a donné pouvoir à Jérémy Roseau  
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Corentin Riou  
Julie Morin a donné pouvoir à Yves Deshayes  
Delphine Besson a donné pouvoir à Christian Grelé

Anne-Claire Poignard est désignée secrétaire de séance.

DEL2025\_03\_16

**AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET PRINCIPAL VILLE**

Après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2024 de la commune dont les résultats, conformément au compte financier unique, se présentent comme suit :

Budget Ville	Résultat cumulé au 31.12.2023	Part affectée à l'investissement	Résultats 2024	Résultat cumulé au 31.12.2024	Report *	Résultat Cumulé Réel
<i>Investissement</i>	614 708,80		-557 631,88	57 076,92	-968 302,85	-911 225,93
<i>Fonctionnement</i>	1 939 525,45	-75 492,12	559 435,00	2 423 468,33		2 423 468,33
	2 554 234,25		1 803,12	2 480 545,25		1 512 242,40

L'affectation des résultats de la commune se décompose de la façon suivante :

Reprise Résultats	Prévision d'affectation en réserve (invest 1068)	911 225,93 €
	Excédent antérieur reporté en investissement recettes (001)	57 076,92 €
	Report en recettes de fonctionnement (002)	1 512 242,40 €

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE D'AFFECTER** au budget pour 2025, les résultats de l'exercice 2024 comme présenté ci-dessus.
- **DECIDE D'INSCRIRE** en investissement au compte 1068 la somme de **911 225,93 €** et en fonctionnement au compte 002 la somme de **1 512 242,40 €**
- **DECIDE DE REPORTER** en section d'investissement l'excédent reporté au compte 001 la somme de **57 076,92 €**

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,

Anne-Claire POIGNARD

Le Maire

Yves DESHAYES

